ROUBAIX

LES ÉLECTIONS CANTONALES

PROCLAMATION DES RÉSULTATS

Les résultats des élections cantonales du 14 décembre 1919, qui seront proclamés dimanche soir, ne seront que des résultats provisoires. Les résultats définitifs seront proclamés le jeudi 13 courant, aussitôt après le dépouillement des votes des réfugiés.

Le recensement général des votes des réfugiés de Roubaix et de ses cantons aura lieu publiquement jeudi prochain 13 courant à l'Hôtel de Ville de Roubaix, salle Pierre de Roubaix.

Les communes suburbaines y apporteront les plis reçu, pour chacune d'elles, ainsi que les listes d'émargement, pour la vérification des votes.

CARTES ELECTORALES

Le bureau des élections sera ouvert à la Mairie toute la journée du dimanche. Les électeurs qui n'auraient pas encore reçu leur carte peuvent s'y adresser.

Elections Consulaires

NOMINATION DES JUGES AU TRIBUNAL DE COMMERCE

Il a été procédé hier à l'élection des juges au Tribunal de Commerce de Roubaix. Voici les résultats qui ont été obtenus dans l'ensemble des communes intéressées : Roubaix, Croix, Wasquehal, Wattrelos et Lannoy.

Inscrits : 3.344 ; Votants : 1.027.

Président : Feckmann, 781 voix.

Juges titulaires : Toulemonde, 781 voix — Lefienne, 754 — Ferrier, 754 — Deffrennes, 754 — Houzet, 754 — Ernoult, 753 — Duhle, 755.

Juges suppléants : Husson, 681 voix — Delmazure, 683 — Collin, 683 — Parsis, 679 — Grandvariet, 672 — Teneul, 678 — Dupont, 683 — Mullier, 682.

Candidats de la Fédération des Commerçants : Foelix, 323 voix — Kimpe, 316 — Nys, 316.

La majorité absolue étant de 514 voix, tous les candidats sont élus, sauf les trois candidats de la Fédération des Commerçants.

La Municipalité

REPARTITION DES ATTRIBUTIONS

Les attributions municipales sont réparties de la manière suivante, entre les membres de l'administration municipale de Roubaix :

LEBAS, Maire : Direction générale. Personnel — Police. — Relations extérieures.

Henri Watremez, 1er adjoint : Bâtiments, voirie, promenades et jardins.

(M. Watremez remplira, à titre auxiliaire, les fonctions de M. K. Sory).

Charles DE BRABANDER, 2e adjoint : Finances — Octroi. — Contributions et taxes diverses. — Pesage et mesurage. — Droits de Place. — Foires. — Halles et marchés.

(M. De Brabander remplira, à titre auxiliaire, les fonctions de M. Watremez).

Le docteur LEANDRE DUPRE, 3e adjoint : Instruction publique, caisse des écoles, sanatoria, cantines scolaires, beaux-arts, musique, théâtre, assainissement, hygiène, salubrité, bains publics, école de natation.

(M. le docteur Dupré remplira, à titre auxiliaire, les fonctions de M. Ch. De Brabander.)

Henri THIBAIN, 4e adjoint : Etat-Civil, fêtes publiques, sapeurs-pompiers, pompes funèbres, cimetière.

(M. H. Térin remplira, à titre auxiliaire, les fonctions de M. le docteur Dupré).

Emile DECOCK, 5e adjoint : Eclairage public, tramways, eaux, épuration des eaux de l'Espierre, Contentieux, ébouage, inspection sanitaire, abattoir.

(M. E. Decock remplira, à titre auxiliaire, les fonctions de M. H. Thérin).

Kléber SORY, 6e adjoint : Assistance publique, établissements charitables, Mont de Piété, crèches, retraites ouvrières.

M. K. Sory remplira à titre auxiliaire les fonctions de M. E. Decock).

Les adjoints sont en outre délégués pour procéder, concurremment entre eux et avec nous, à tous actes de l'Etat-Civil.

Ils sont également délégués pour la présidence des Commissions municipales et pour la signature des mandats, certificats de vie, légalisation de signatures, extraits et expéditions des délibérations du Conseil municipal, arrêtés d'alignement de voirie et de toutes autres pièces.

CONSEIL MUNICIPAL

5e SESSION EXTRAORDINAIRE DE 1919

Séance du 17 décembre 1919

Le Conseil municipal se réunira le mercredi 17 décembre prochain, à 6 h. 1/2, afin de délibérer sur les questions suivantes :

Communications de l'Administration

1. Cinquième session extraordinaire de 1919. Ouverture.
2. Election du secrétaire.
3. Procès-verbaux. Séances du 10 décembre 1919. Approbation.
4. Commissions municipales permanentes. Nomination.
5. Etablissements charitables. Désignation des délégués du Conseil municipal.
6. Mont-de-Piété. Commission administrative ; nomination de deux délégués.

Accident mortel

UN HOMME EST ECRASE PAR UN TRAIN

Hier matin, vers 7 heures, un homme a été victime d'un accident mortel au passage à niveau de la rue d'Oran.

Il se rendait à son travail, chez Leclercq-Dupire, à Wattrelos, et n'avait pas vu, à cause du brouillard, un train de voyageurs qui allait vers Tourcoing.

Voulant traverser la voie, il fut tamponné et traîné sur un parcours de 20 mètres.

Relevé mourant, il fut transporté par l'agent cycliste à l'estaminet de M. Verriez, 210, rue d'Oran où les docteurs Mausse et Ballenghien lui donnèrent les premiers soins, puis le firent transporter à l'hôpital de la Esterrnité.

Les constatations ont établi que le malheureux avait les deux jambes coupées, de graves contusions et plaies à la tête, et la colonne vertébrale atteinte. A 9 heures du matin, il succombait.

Ses papiers ont établi qu'il se nomme Deguffroy Camille, né à Dottignies, le 12 octobre 1859. Il était célibataire.

DANS LES SERVICES MUNICIPAUX

Malgré le congé de demain, lundi, dans les services municipaux, l'enlèvement des ordures ménagères s'effectuera comme à l'ordinaire.

BAINS DE LA RUE DE ROME

Pour permettre l'exécution de réparations urgentes, l'établissement sera fermé toute la journée du mardi 14 décembre courant.

PROCHAIN MARIAGE

Nous apprenons le prochain mariage à Roubaix, de notre sympathique confrère, M. Fernand Oudart, rédacteur à « L'Echo du Nord », avec Mme F. Sevestre, née Marthe Foyeut.

REGLEMENT DE TOUTES LES INDEMNITES DUES POUR LE LOGEMENT DES TROUPES ANGLAISES

La Mairie de Roubaix nous communique la note suivante :

« Les habitants qui ont logé des soldats anglais, du mois de juin à fin novembre dernier, ainsi que les retardataires de la période du mois d'octobre 1918 à fin mai de cette année, sont priés de se présenter à partir du mercredi 17 courant au bureau militaire, bâtiment central, salle des adjudications, guichet 3, pour toucher l'indemnité qui leur est due.

« Les intéressés sont priés de se munir de pièces : soit livret de mariage, feuille de maison et carte d'identité. »

TRIANON

5, Rue d'Amiens, 5

Dimanches et Fêtes, à 3 h.

Tous les Lundis, à 6 h.

BAL

TOURCOING

LES ÉLECTIONS CANTONALES

CONSEIL GÉNÉRAL

CANTON DE TOURCOING-SUD. — INGHELS Albert, député du Nord.

CANTON DE TOURCOING-NORD-EST. — PIERPONT Arthur, conseiller d'arrondissement sortant, secrétaire de la Section Tourquennoise du Parti Socialiste, président de la coopérative « la Solidarité Ouvrière ».

CANTON DE TOURCOING-NORD. — LAURENT Henri, secrétaire de la Bourse du Travail d'Hellemmes.

CONSEIL D'ARRONDISSEMENT

CANTON DE TOURCOING-SUD. — HUYGHE Joseph, conseiller municipal de Marcq-en-Barœul, secrétaire du Parti Socialiste.

CANTON DE TOURCOING NORD-EST. — FLAMENT Constant, secrétaire de la « Solidarité Ouvrière ».

CANTON DE TOURCOING-NORD. — BOUSSEAU Jules, ancien conducteur, mutilé de guerre, apprenti menuisier.

* * *

Les électeurs sont informés que le scrutin sera ouvert, dans tous les bureaux de vote, de 7 h. du matin à 6 h. du soir.

Afin de ne pas retarder les opérations il serait désirable que les électeurs se rendent dans les divers bureaux dès 7 heures du matin afin de permettre la constitution immédiate des bureaux (désignation des assesseurs).

* * *

Les électeurs sont informés qu'en raison de la simultanéité des élections au Conseil général et au Conseil d'arrondissement, deux urnes seront disposées dans chaque bureau de vote. Ces urnes porteront en gros caractères, l'une la mention : CONSEIL GENERAL, et l'autre la mention CONSEIL D'ARRONDISSEMENT.

Les bulletins de vote devront être placés dans des enveloppes différentes : **BLEUES pour l'élection au Conseil général ; JAUNE pour l'élection au Conseil d'arrondissement.**

Ces enveloppes seront tenues à la disposition des électeurs, et comme aux élections précédentes, placées sur une table à l'entrée de chaque bureau de vote.

Les enveloppes jaunes, bien que pourvues d'un filet de gomme, ne devront pas être ecollées. Il est recommandé tout spécialement aux électeurs de ne pas perdre de vue ce détail, l'inobservation de cette prescription devant rendre plus lentes les opérations de dépouillement des votes.

Il est rappelé aux électeurs que c'est **une obligation absolue pour eux de passer à l'isoloir** avant de déposer leur bulletin de vote dans l'urne.

VOTE DES REFUGIES

Les réfugiés électeurs dans leur commune d'origine, désirant voter à Tourcoing, sont informés qu'ils devront, aujourd'hui 14 courant, déposer l'enveloppe contenant leurs bulletins de vote au premier bureau à l'Hôtel de Ville dans une urne spéciale.

ELECTEURS N'AYANT PAS REÇU LEUR CARTE A DOMICILE

Les électeurs, n'ayant pas reçu leur carte, sont informés qu'ils trouveront celle-ci à leur bureau de vote où elle leur sera remise à présentation d'une pièce qui sera délivrée à l'Hôtel de Ville, bureau du Secrétariat, de sept heures du matin à six heures du soir.

TOURCOING

Rectification à une rectification

Le « Journal de Roubaix » recevra aujourd'hui de la part du citoyen Henri Lefebvre, secrétaire du Syndicat du textile, à Tourcoing, la réponse suivante à une rectification parue hier dans ses colonnes :

Monsieur le Directeur du « Journal de Roubaix »,

« Le consortium de Roubaix-Tourcoing a fait paraître, dans votre numéro du 13 décembre, une note dans laquelle il est dit que les ouvriers de la filature Charles Six, rue du Château, avient repris le travail aux anciennes conditions, c'est-à-dire, au prix accepté par la Chambre Syndicale ouvrière textile de Tourcoing. Cette note n'est pas conforme à la vérité. Nous vous demandons de bien vouloir insérer la rectification suivante :

Les ouvriers de l'usine Six ont repris le travail aux conditions ci-après : Augmentation de 0,25 de l'heure, et 0,05 en plus par prime, ce qui correspond à une augmentation de salaire de 13 fr. par semaine. De plus, nous n'avons jamais accepté le barème de salaire qui nous fut remis le 3 novembre.

Nous avons accepté une majoration de 25 % sur les salaires conventionnels de juin, et il a été compris que si les salaires de juin avaient été augmentés par un surcroît de production, les 25 % devaient s'appliquer aux salaires acquis.

Voilà où est le différend. Nous ne pouvons admettre que les patrons empochent seuls le bénéfice de la sur-production qui était faite dans les filatures où la production horaire est supérieure de 15 % à la production de 1914. Nous n'avons jamais induit les ouvriers en erreur sur les accords qui sont intervenus. Nous disons aussi que pour diminuer le coût de la vie il faut intensifier la production mais non pas au seul bénéfice des industriels, comme le voudrait le secrétaire du consortium.

Le secrétaire, H. LEFEBVRE.

LA CRISE DU CHARBON

M. le Président du Conseil des ministres a adressé à M. Drou, sénateur du Nord, la lettre suivante :

« Monsieur le Sénateur et cher Collègue,

» J'ai l'honneur de vous confirmer mon télégramme de ce jour, relatif au ravitaillement en charbon de Tourcoing.

» Des ordres ont été donnés aux mines du Pas-de-Calais pour qu'il soit formé immédiatement un train spécial de charbon destiné à l'alimentation des foyers domestiques et de l'usine à gaz de Tourcoing.

» D'autre part, malgré les sérieuses difficultés de transport dans le Pas-de-Calais, l'effort actuellement fait pour augmenter le nombre des trains commence à donner des résultats satisfaisants.

» La situation que vous m'avez signalée se trouvera donc améliorée de façon très sensible vers la fin de la semaine.

» Je dois d'ailleurs ajouter que la région parisienne ne se trouve malheureusement pas plus favorisée à l'heure actuelle, pour le ravitaillement en charbon, que celle du Nord. Les services publics de Paris sont toujours alimentés au jour le jour.

» Veuillez agréer, Monsieur le Sénateur et cher collègue, l'assurance de ma haute considération. »

On nous informe qu'un train de charbon est arrivé hier en gare de Tourcoing. Cela permettra de commencer une légère distribution dès la matinée prochaine. Toutefois, nous sommes encore loin de la quantité promise.

ENCORE UN VÉLO

Le 11 courant, vers 11 heures, M. Albert Vanheck, 42 ans, comptable, demeurant à Roubaix, rue de Lille, 132, déposait son vélo dans le vestibule de la Chambre de Commerce.

Quelques instants plus tard, quand il voulut le regrendre, il avait disparu.

Une enquête est ouverte au 4e arrondissement.

TOMBE D'UN POTEAU TELEGRAPHIQUE

Hier, à 9 heures 30, M. Jules Donckaert, demeurant rue de Courtrai, 37, employé à la Reconstitution, est tombé d'un poteau supportant les fils télégraphiques, posé rue du Dragon.

Il fut blessé le pouce gauche et fait quelques égratignures aux mains.

AVIS URGENT AUX CONSOMMATEURS D'ELECTRICITE

L'Administration municipale de Tourcoing insiste à nouveau pour que les abonnés de force motrice arrêtent leurs moteurs de 15 à 18 heures jusqu'à avis contraire.

Un accident de matériel s'est produit à l'usine génératrice et réduit la puissance de cette sorte qu'il faut arrêter la force pour assurer l'éclairage.

Ce dernier doit lui-même être réduit au strict nécessaire.

Il est de l'intérêt général que chacun accepte volontairement les restrictions utiles.

L'inobservation de cet avis obligera le secteur à couper le courant là où la force est maintenue, de qui entraînera fatalement la suppression de l'éclairage fourni par le même câble.

UN CHIEN SUSPECT

Vendredi, 9 heures, un chien paraissant suspect, réfugié chez Mme veuve Quatennens, 100, rue Nationale, a été porté à l'abattoir et abattu.

CONDAMNÉE POUR ABUS DE CONFIANCE

La nommée Eléonore Collignies, 20 ans, ouvrière textile, domiciliée à Mouscron, 31, rue des Tailleurs, a été arrêtée hier, à 8 heures, rue des Plats, à Tourcoing, en vertu d'un extrait de jugement rendu le 3 octobre 1919, par le Tribunal correctionnel de Lille, qui l'a condamnée à 4 mois de prison pour abus de confiance.

VENTE DE VIN ROUGE

Conditionnement, place Sébastopol. — 1 litre par personne, 1,50, le lundi 15 décembre.

Secteur 1. — Cartes grises, numéros pairs, de huit heures à 9 heures ; Cartes grises, numéros impairs, de 9 heures à 10 heures ; Cartes roses, numéros pairs, de 10 heures à 11 heures ; cartes roses, numéros impairs, de 11 h. à 12 heures.

Secteur 2. — Cartes grises, numéros pairs, de 2 heures à 3 heures ; cartes grises, numéros impairs, de 3 heures à 4 heures ; cartes roses, numéros pairs, de 4 heures à 5 heures ; cartes roses, numéros impairs, de 5 heures à 6 heures.

VENTE DE VETEMENTS ET CHAUSSURES

Il sera mis en vente aux Amicales, rue du Hem, 1er étage, les lundi et mardi de chaque semaine, de 8 heures et demie à 11 heures et demie du matin, et de 2 heures à 4 heures du soir : Bonneterie et lingerie pour hommes, couvertures, costumes et pardessus, vareuses pour enfants, jusqu'à 5 ans, Caleçons de sport, chaussures de fatigue et de repos, pour hommes, chaussures, Anglaises pour femmes et enfants, ainsi qu'un lot de sangles et de lacets en cuir, tout nouvellement rentrés.

DEPUTE DE TOURCOING

Tirage d'obligations

Le tirage [illegible] [illegible]

La Vie Ouvrière

A ROUBAIX

DANS LE BATIMENT

AVIS IMPORTANT

Les camarades du Bâtiment n'ayant pas reçu de secours pendant la grève et étant en mesure de toucher, sont priés de passer au Bureau, avant le 15 décembre, dernier délai. Aucune demande ne sera plus reçue après la date ci-dessus indiquée.

LA COMMISSION.

Les ouvriers carrossiers, charrons, et maréchaux-ferrants de Roubaix, Tourcoing et environs sont priés d'assister à la réunion qui aura lieu aujourd'hui dimanche, à dix heures précises, à la Bourse du Travail de Roubaix.

Ordre du jour : Réponse des patrons — Décisions à prendre.

Les ouvriers électriciens, métallurgistes, chauffeurs-conducteurs de Roubaix, désireux de posséder la convention de travail et de salaires, sont invités à la réclamer au Bureau syndical de la Métallurgie (Bourse du Travail).

A TOURCOING

Dans le Textile

4. UNE GRÈVE DE TROIS SEMAINES. LES PATRONS DE FILATURES RÉPONDENT PAR UN LOCK-OUT DE QUATRE HEURES.

Vendredi soir, les patrons fileurs avaient affiché dans leurs usines et envoyé à leur presse une note prévenant les ouvriers qu'ils chômeraient obligatoirement le lendemain, samedi 13 décembre.

En plus des 3.000 grévistes et chômeurs de la grève, 3.000 autres ouvriers environ ont donc été restiers hier.

Ce bluff patronal qui cherche à répondre au mouvement syndical a choisi précisément pour s'exercer le jour de la semaine anglaise.

En réalité, ils n'ont imposé à la masse des ouvriers qu'un repos forcé de quatre heures.

Toutefois, nous savons de bonne source que le lock-out se reproduira la semaine prochaine pendant deux jours, et la semaine suivante pendant trois jours.

Ces moyens, croyez-le, ne réduiront pas la grève.

A LILLE

Aux Employés de Mairie du Nord

Le 10 novembre 1919, une délégation de la Fédération Nationale des Fonctionnaires a été reçue par M. Allès, directeur du personnel au Ministère de l'Intérieur.

Elle a attiré son attention sur le cas des Fonctionnaires ou Employés départementaux ou communaux, restés en pays envahis pendant l'occupation et ceux qui ont reçu des avances pendant l'occupation ou des secours administratifs en argent. Or, les administrations respectives exigent le remboursement de ces sommes et certaines procèdent d'office à des retenues mensuelles sur les appointements.

La délégation a protesté contre cette mesure en raison de la situation difficile de ceux qui en sont l'objet.

M. Allès a fait connaître tout de suite que les intéressés sont fondés à réclamer le bénéfice de l'article 46 de la loi du 17 avril 1919, s'ils ont subi des dommages de guerre.

Pour ceux qui, restés en pays envahis, n'ont droit à aucune indemnité pour dommages de guerre, on envisage la possibilité de leur accorder une indemnité dite d'occupation : la retenue des avances ne serait également effective qu'au moment du paiement de cette indemnité.

La question est soumise à l'examen du Ministère et sera solutionnée sous peu.

J. NYS,

Délégué du Nord, Employé à la Mairie de Lille

Chez les Cheminots

FEDERATION NATIONALE (Service Traction)

Mécaniciens et chauffeurs de Valenciennes

Aux Secrétaires et Délégués des Sous-Commissions paritaires du Réseau du Nord :

Par décision prise en assemblée générale le 9 décembre, tous les syndicats sont invités à provoquer une assemblée générale suivie d'un arrêt de travail de protestation qu'ils feront parvenir aux camarades BIDEGARAY, secrétaire général de la Fédération, et DESOBLIN, secrétaire général du Réseau.

Cette réunion aura pour effet de réunir les différents syndicats en un Congrès afin que l'on puisse connaître exactement pour quelles raisons les cheminots sont encore victimes dans l'application de la journée de huit heures (15 novembre date de l'application).

Les mécaniciens et chauffeurs de Valenciennes demandent communication du texte réel indiquant les motifs des retards.

Prière aux syndicats de faire parvenir leur protestation avant le 25 décembre afin que l'on puisse s'entendre et agir énergiquement contre les autorités responsables.

Le secrétaire technique (traction de Valenciennes, délégué de la sous-commission paritaire :

GOUBE Pierre.

:: Convocations ::

AUX OUVRIERES, AUX OUVRIERS DE L'IMPRIMERIE DANEL, A LOOS. — Lundi prochain, 15 décembre, à la sortie des ateliers, salle de l'Amitieuse, aura lieu une assemblée générale pour toutes les corporations (compositeurs, compositrices, margeurs, margeuses, conducteurs, papetières, massicotiers, etc.).

Ordre du jour très important.

Tous les ouvriers et ouvrières devront donc se faire un devoir d'y assister.

Pour les syndicats : **L. Duflot**, secrétaire-général ; **L. Masson**, secrétaire général.

SYNDICAT DU BATIMENT (Section des Plombiers-Zingueurs). — Mercredi, à 6 heures, réunion, salle de la Bourse du Travail, 186 bis, rue de Paris.

SYNDICAT DES PRODUITS CHIMIQUES. — Contrairement à ce qu'il avait été décidé, il n'y aura pas d'assemblée dimanche, 14 décembre 1919.

Lundi 15 décembre, à 6 heures du soir, assemblée générale de tous les ouvrières et ouvriers de la fabrique au bleu.

Les camarades de Loos sont priés d'envoyer quelques délégués à l'assemblée.

Ordre du jour. — Réponse des patrons.

Le délégué : H. L.

SYNDICAT DES TRANSPORTS. — Le Conseil Syndical rappelle aux camarades qui n'ont pas encore retiré leur carte confédérale de la retirer le plus tôt possible, chez le trésorier, 3, Place Vanhoenacker. De même, les camarades sont priés de rentrer les listes de souscription en faveur du camarade Verley Richard.

Le secrétaire : **H. Lobert.**

SYNDICAT DES OUVRIERS TONNELIERS ET PARTIES SIMILAIRES DE LILLE ET ENVIRONS. — Une assemblée générale extraordinaire aura lieu le dimanche 14 décembre, à 10 heures précises du matin, chez Bondues, 32, rue de la Clef.

Ordre du jour. — **Renouvellement complet** de la commission ; Rapport de la commission de contrôle ; Questions diverses ; Perception du mois de décembre.

La présence de tous est indispensable.

SYNDICAT DE LA METALLURGIE DE LILLE ET ENVIRONS

Dimanche 14 décembre 1919, à 9 heures 30 du matin, salle du Tivoli-Cinéma, rue de Fives, 28, assemblée générale de tous les métallurgistes travaillant dans l'industrie textile.

Ordre du jour très important.

Le secrétaire, Th. DEVERNAY.

SYNDICAT DE LA CAROSSERIE DE LILLE ET ENVIRONS

Le Syndicat de la carrosserie invite tous ses membres à assister à la réunion qui aura lieu lundi 15 décembre, à 5 h. 1/2 du soir, rue du Molinel, 19, à la ville de Bruxelles.

Ceux qui ne sont pas encore syndiqués sont priés d'y assister également, il y a urgence.

Le secrétaire, VERCAEMPT.

PARTI SOCIALISTE

COMITE HENRI GHESQUIERE

Sections d'Esquermes et de Wazemmes. — Les membres du Comité qui ont fait le travail et qui ont prêté leur concours sont comme assesseurs, soit au dépouillement dans les bureaux des rues du Marché, des Stations, de Juliers, de l'Arbonnoise et place Catinat, sont invités de nouveau à s'y rendre dimanche 14 décembre.

Il est également fait appel à tous les camarades disponibles pour venir seconder lesdits camarades en s'adressant à chaque délégué de bureau de vote. Le scrutin est ouvert à 7 heures au lieu de 8 heures.

Le Secrétaire : Marcel DUJARDIN.

LIBRE-PENSÉE

LIBRE-PENSEE SOCIALISTE LES « DROITS DE L'HOMME » DE FIVES-ST-MAURICE

Les membres du groupe les « Droits de l'Homme », sont priés de se réunir le dimanche 14 décembre, à 3 heures du soir, au siège, chez Hornez, 28, rue Bubens, à Fives. La réunion est avancée à cause des élections, de façon que les membres puissent être libres dans la soirée pour le dépouillement.

Présence indispensable.

Le secrétaire, JACOBS J.-B.

Autour de Roubaix-Tourcoing

WATTRELOS

SOINS MEDICAUX AUX MALADES OU BLESSES DE GUERRE. — Le maire de la Ville de Wattrelos a l'honneur d'informer les malades ou blessés de guerre bénéficiant ou désirant bénéficier des soins gratuits prévus par la loi du 31 mars 1919, qu'ils peuvent réclamer leur inscription sur la liste officielle de Wattrelos.

Ils pourront se présenter, à partir du lundi 15 courant, à la Mairie, bureau de l'Office Social, munis des pièces suivantes : livret militaire, certificats d'origine de blessures ou titre de pension ou de gratification de réforme ou réception de demande de pension délivrée par l'autorité militaire.

ETAT CIVIL DU 13 DECEMBRE. — **Naissances.** — Georges Moullart, rue Delpierre, 10. — Irène De Monlaucquier, rue de Tourcoing, cour Cottenet, 5. — Roger Deschacht, carrière Cocheteux, 8.

Publications de mariage. — Georges Pousignon, mécanicien à Wattrelos et Berthe Desanglois, demoiselle de magasin, à Tourcoing. — Léon Farque, rattacheur à Tourcoing et Marie Laporte, tréseuse à Wattrelos. — Jules Six, ajusteur mécanicien et Zulma Vancauteren sans profession à Wattrelos. — Jules Lobry, directeur d'usine et Marie Boille, sans profession, à Wattrelos.

LILLE

A LA MAIRIE

Les ATTRIBUTIONS des NOUVEAUX ADJOINTS

Par arrêté du maire, les services municipaux ont été délégués comme suit à MM. les Adjoints :

1° M. GOUDIN : pavages, empierrements, eaux, égouts, vidanges, aqueducs, jardins.

2° M. SAINT-VENANT : enseignement professionnel, Assistance publique et Prévoyance sociale, Asile de Nuit, Chauffoirs, Cuisines populaires, Chômage, Placement.

3° M. VERHAEGHE : Hygiène, Assainissement, Bains.

4° M. BARDOU : Bibliothèques et Archives, Beaux-Arts, Musées, Conservatoire, Ecoles académiques, Ecole d'Architecture, Théâtres, Enseignement supérieur.

5° M. MOITHY : Contentieux, Fêtes publiques et Sports, Enseignement primaire et secondaire.

6° M. GUELTON : Bâtiments communaux, Alimentation.

7° M. WILLEMS : Services financiers, Octroi, Entrepôts.

8° M. BAGHEBOOM : Cantines scolaires, Sapeurs-Pompiers.

9° M. CRETON : Tramways, Propreté publique, Abattoirs, Halles et Marchés, Chauffage et Eclairage, Charbons.

10° M. DENEUBOURG : Contributions, Elections, Etat civil, Cimetières, Pompes funèbres.

Article deuxième. — L'officier de l'Etat civil se tient à la disposition du public pour les mariages, chaque jour, de 9 heures à midi, les dimanches et fêtes exceptés.

Article troisième. — Le maire reçoit à l'Hôtel de Ville le samedi, de 15 à 18 heures.

MM. les Adjoints reçoivent aussi, à l'Hôtel de Ville, pour les affaires ressortissant à leurs délégations, aux jours et heures indiqués ci-dessous :

M. Goudin, le mardi, de 15 à 18 heures.
M. Saint-Venant, le lundi, de 15 à 18 heures.
M. Verhaeghe, le jeudi, de 10 à 12 heures.
M. Bardou, le vendredi, de 15 à 18 heures.
M. Moithy, les mardi et vendredi, de 11 heures à midi.
M. Guelton, les mardi et vendredi, de 15 à 18 heures.
M. Bagheboom, le mardi, de 15 à 18 heures.
M. Creton, le vendredi, de 15 à 18 heures.
M. Deneubourg, le mercredi, de 15 à 16 h.

N. B. — Par arrêté du Maire, M. MASSON, conseiller municipal, est délégué aux mariages.

PHARMACIENS DE GARDE

MM. Robbe, 261, rue Nationale ; Valentin, 79, rue de Wazemmes ; Brame, 258, rue Léon Gambetta ; Deborker, 36, rue Puebla ; Dehaussy, 44, rue d'Inkermann ; Ferry, 14, rue de la Clef ; Beyaert, 28, rue des Ponts de Comines ; Mayeux, 116 rue des Guinguette ; Masse, 264, rue Pierre-Legrand, (Fives-St-Maurice ; Roger, à Canteleu ; Rogé, à La Madeleine.

LES ELECTIONS CANTONALES

CONCENTRATION DES VOTES

Pour chacun des cantons de Lille, le recensement général des votes émis se fera aux bureaux ci-dessous :

CANTON EST, avec Hellemmes, au 14e bureau, école des filles, rue de Tournai, 49 bis.

CANTON NORD-EST, avec Mons-en-Barœul, au 16e bureau, Hôtel des Canonniers, rue des Canonniers.

CANTON SUD-EST, avec Lezennes Ronchin, Faches-Thumesnil, au 12e bureau, Bourse du Commerce, entrée Grande-Place.

CANTON SUD-OUEST, 7e Bureau B, école des garçons, place de l'Arbonnoise.

CANTON DU CENTRE, au 1er bureau, ancien Hôtel de Ville, rue du Palais-Rihour.

CANTON NORD, avec La Madeleine, au 18e bureau, salle du Conservatoire, place du Concert.

CANTON OUEST, avec Lambersart, St-André, Wambrechies, Marquette, au 20e bureau, école des filles, rue Léonard-Danel 58.

CANTON SUD, 10e bureau, école des filles, place Philippe-Lebon, 21.

CEUX QUI NOUS VOLENT

L'ARGENT DU PATRON

M. Deloffre, marchand d'instruments de précision, établi à la Nouvelle Bourse, chargeait le sieur Cartel Achille, âgé de 35 à 40 ans, de faire l'achat d'une certaine quantité de charbon. Il lui remit pour cet usage une somme de cent francs. Hélas M. Deloffre attend encore le charbon, car l'homme de peine est disparu emportant les 100 francs. La police le recherche.

LE PORTEFEUILLE CHANGE DE PROPRIETAIRE

M. Georges, journalier, demeurant à Cysoing, effectuait des travaux de réfection des voies en gare St-Sauveur. Il avait accroché à un mur son veston, dans la poche duquel se trouvait un portefeuille de cuir jaune, renfermant une somme de 83 francs ainsi que divers papiers. Son travail terminé, M. Georges s'aperçut en reprenant son vêtement que le portefeuille était disparu. Une enquête est ouverte afin de découvrir le voleur.

TROP COMPLAISANTE POUR ETRE HONNETE

La femme Clémence Codron, 38 ans, demeurant 106, rue de Juliers, offrit à diverses personnes de son quartier, de leur procurer du charbon contre remise de leurs tickets et du coût du combustible. Elle ramassa ainsi une somme de 150 fr. et un nombre assez considérable de tickets de charbon. Ceci fait elle disparut.

Sur plaintes de ses victimes la police la recherche.

AUX CONSEILS DE GUERRE

ON LIBERE

Les nommés Gérard Rosina, inculpée d'intelligences avec l'ennemi, et le soldat Side Arthur, incarcéré pour abandon de poste, ont été mis en liberté provisoire.

ON BOUCLE

Verpoort Marc, soldat au 20e escadron du train, inculpé de vols militaires et de désertion à l'intérieur en temps de guerre, a été incarcéré.

A PROPOS DE L'AFFAIRE RODRIGUE

On a tendu hier M. Delphein, 1er adjoint au maire de Denain, témoin dans cette importante affaire de trafic d'or.

Il expliqua comment certains mercants avaient réussi à faire payer le riz 100 francs aux 100 kilos plus cher qu'il n'était vendu par les services municipaux du ravitaillement et comment la Mairie intervint pour limiter cet état de choses.

Les Experts de l'Etat se forment en Syndicat

ILS ONT A PRESENTER DES REVENDICATIONS

Les experts de l'Etat et les membres des commissions cantonales se sont réunis, 1, rue Denis Godefroy, à Lille, au nombre 350.

Ils demandent d'une façon pressante que le décret du 16 février 1897, fixant le taux des vacations des experts soit révisé, de façon à être mis en concordance avec les exigeances actuelles de l'existence.

Ils réclament énergiquement le paiement immédiat des vacations qui leur sont dues.

Dans cette même réunion, ils se sont constitués en Syndicat pour poursuivre la réalisation de leurs légitimes revendications.

NECROLOGIE

Nous apprenons le décès, à l'âge de 18 ans, de M. Hector Laporte, fils de M. Laporte, secrétaire du Syndicat des Chauffeurs et Cochers.

Le défunt, qui fut prisonnier des Boches et emmené en captivité en Allemagne au titre civil, a succombé à l'hôpital St-Sauveur des suites d'une courte maladie, encore mal déterminée.

Ses obsèques auront lieu lundi matin. Rendez-vous à 7 heures et demie, au square Rualut, devant l'hôpital.

PETITES NOUVELLES

Commencement d'incendie. — Samedi matin, vers sept heures et demie, un commencement d'incendie provoqué par un feu de cheminée, s'est déclaré au numéro 36 de la rue des Trois Couronnes, chez Mlle Lucienne Delval. Il a été promptement éteint et ne causa que des dégâts peu importants. Les pompiers, qui s'étaient rendus sur les lieux n'ont pas eu à intervenir.

P. G. Boches en balade. — Vers onze heures du soir, le soldat Lecocq, du 22me R. I., en permission et M. Denglat, demeurant chemin des Alouettes, 66, qui conduit au poste de police du quartier, deux individus suspects qu'ils avaient rencontrés, interrogés, ces derniers sont avoué être des P. G. Boches évadés du camp de Saint-Quentin. Ces individus remis entre les mains de l'autorité militaire se nomment Rundolph Fairy et Karl Propparuli.

Déserteur. — Le Service de la Sûreté a mis hier matin en état d'arrestation le sieur Lucien Bétrancourt, 32 ans, domicilié 31, rue de Poids, déserteur depuis 2 mois du 3me bataillon d'infanterie légère d'Afrique. Il a été déféré aux autorités militaires.

Il voulait se « débiner ». — Le soldat Marceau Créton, du 1er R. I., spécialiste dans l'art de s'évader, tenta hier, pour la 15me fois, d'échapper à la vigilance de ses gardiens, alors qu'il conduisait à l'instruction. Il ne réussit pas plus que les fois précédentes, car il fut rentré immédiatement dans les fortifications de la Citadelle, et réincarcéré.

On le réclamait. — Le nommé Germain Jean, soldat à la T. M. 415, à Valenciennes, réclamé par le Parquet d'Avesnes, pour vol et recel, a été arrêté hier, à son domicile, rue de l'Hôpital Militaire.

A L'HUITRIÈRE

LILLE - 6, Rue Basse, 6 - LILLE

Aujourd'hui GROS ARRIVAGES

Marennes vertes de Claires

Zélandes impériales

Portugaises parquées

Escargots de Bourgogne

(préparés tous les jours à l'huitrière)

Même Maison :

54, rue du Vieil-Abreuvoir, ROUBAIX

ETAT-CIVIL

du 12 décembre 1919

Naissances. — Dehaies Roger, rue Lazare Carreau, 1. — Cocheteux Fernand, rue du Béguinage, 2. — Delannoy Estelle, rue d'Austerlitz, 108. — Germain Jacques, rue Boucher de Perthes, 75. — Devolder Madeleine, rue du Pôle Nord, 47. — Carteau Rose, Place Sébastopol, 14. — Vandenabeele Suzanne, rue de Rivoli, 82. — Deschamps Yvonne, rue Fénelon. — Roelandts Léandre, rue de Ballieul, 1. — Dervaux Blanche, rue de Paris, 206. — Cruson Jeanne, rue de l'Alma, 30. — Vankers Victor, rue de la Vignette, 35. — Therez Prosper, rue Jules Breton, 33.

Décès. — Duthoit Henri, 8 ans ½, rue Saint-André, 149. — Delouvy Juliette, 32 ans ½, épouse de Jean Monier, rue Colbert, 170. — Chasseur Georgette, 7 ans, rue du Barbier Maes, 5 bis. — Chaignaud Marie, 20 ans ½, épouse de Joseph Lammelin, rue P.-Legrand, 60. — Vargny Hector, 88 ans, veuf de Elise Cousin, boulevard de la Liberté, 185. — Laporte Hector, 18 ans, célibataire, boulevard Carnot, 64. — Fabre Francine, 15 ans ½, rue de la Barre, 78. — Cacheux Julien, 46 ans ½, époux de Marie Maillet, boulevard Montebello, 196. — Lorriaux Camille, 62 ans ½, époux de Eugénie Richard, boulevard Montebello, 196. — Vanholderbecke J.-Bte, 34 ans, époux de Eugénie Cable, rue Gantois, 93. — Labiausse Julie, 9 ans, rue de Sèclin, 29.

BONS DE LA DEFENSE NATIONALE

Les **Bons de la Défense Nationale** sont remboursés au Bon Génie, 7 bis, rue des Augustins, Lille, moitié en argent, moitié en marchandises : Meubles, Literie, Poêlerie, Vêtements, Pardessus Imperméables. Vente au Comptant.

ARRONDISSEMENT DE LILLE

CYSOING

Réponse à une calomnie

Dans un tract distribué à Cysoing, dans la matinée de dimanche dernier et signé